

## News Release

### Canadian Nurse Regulators Collaborate Announces Updated Language Proficiency Cutscores/Benchmark Levels

Communicating effectively in English or French is critical to providing safe nursing practice in Canada. The Canadian Nurse Regulators Collaborative (CNRC), consisting of organizations that are responsible for ensuring nurses provide safe and ethical care in Canada, reviewed the language proficiency requirements originally established in 2011 for the regulated nursing professions. This included participation from the College of Licensed Practical Nurses of Manitoba, College of Registered Nurses of Manitoba, and College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba.

The project, funded in part by the Government of Canada's Foreign Credential Recognition Program, is expected to be completed by May 2023. The opinions and interpretations in this publication are those of the author and do not necessarily reflect those of the Government of Canada.

Led by Dr. Eunice Eunhee Jang, PhD, IntelliEval was retained to work with a Steering Committee consisting of subject matter experts from regulatory authorities across Canada to complete the research and provide recommendations to the CNRC. This included hosting three independent standard-setting workshops involving 44 panelists representing various professional designations, roles, and regions who were knowledgeable of, familiar with, and confident about the candidate population, test materials and standard-setting methods. The recommended cutscores result from the panelists' dedicated work to ensure appropriate standards for English and French language proficiency.

"Taken together, the updated language proficiency cutscores are scientifically defensible and better aligned with language demands required for safe, ethical, and effective nursing practice at the entry-level," commented Ryan Shymko, Chair of the Language Proficiency Steering Committee, and Practice Consultant/Deputy Registrar at the College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba.

Based on the research, CNRC unanimously approved the updated cutscores for the currently accepted tests, Canadian English Language Benchmark Assessment for Nurses (CELBAN), International English Language Testing System (IELTS) Academic, and Test d'évaluation de français (TEF) Canada. The updated cutscores take effect immediately. Nursing regulatory authorities across the country will put in place the necessary policies for implementation within their jurisdictions.

"There are some important differences between the updated 2022 cutscores and the previous 2011 cutscores, mainly revisions to all three listening tests and revisions to the IELTS Academic writing test", said Shymko. The 2022 updated cutscores are available [here](#).

A further announcement about the results of the current research exploring alternative approaches to assess language proficiency will be made in early spring 2023.

#### Quotes

"The College of Registered Nurses of Manitoba has been engaged in extensive review and updates to

## **News Release**

streamline our application processes and simplify how applicants can demonstrate they meet language proficiency requirements for safe registered nursing practice,” said Deb Elias, CEO/Registrar. “Today’s announcement builds on our work to date, and we will be implementing these new cutscores effective immediately.”

“The College of Licensed Practical Nurses of Manitoba echoes the importance of this announcement,” said Jennifer Breton, Executive Director. “The CLPNM will be implementing the new cutscores immediately as one step in a larger effort to streamline the application process for individuals applying to become part of Manitoba’s licensed practical nursing workforce.”

### **For further information, please contact:**

Martin Lussier

Manager of Communications

College of Registered Nurses of Manitoba

[mlussier@crnm.mb.ca](mailto:mlussier@crnm.mb.ca)

204-789-0662

## News Release

### **Le Forum des organismes de réglementation de la profession infirmière annonce la mise à effet de notes de passage et niveaux de compétence linguistique actualisés**

La capacité de communiquer efficacement en anglais ou en français est un facteur clé pour assurer une pratique sûre des soins infirmiers au Canada. Le Forum des organismes de réglementation de la profession infirmière (FORPI) a examiné les exigences actuelles en matière de compétences linguistiques pour les professions infirmières réglementées afin de déterminer les niveaux actuels des connaissances dans les deux langues officielles en compréhension orale et compréhension de l'écrit ainsi qu'en expression écrite et en interaction orale et de recommander l'approche et la (ou les) méthode(s) les plus appropriées en vue de l'évaluation des compétences linguistiques des infirmières et infirmiers formés à l'étranger. Au Manitoba, les organismes de réglementation de la profession infirmière comprennent l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba (OIIAM), l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba (OIIIM), et l'Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques du Manitoba (OIIPM).

Le projet, financé en partie par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada, devrait être achevé d'ici mai 2023. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Dirigé par la professeure Eunice Eunhee Jang, PhD, IntelliEval a été retenu pour travailler de concert avec un Comité directeur composé d'experts en la matière provenant d'organismes de réglementation de tout le Canada en vue de mener à bon terme la recherche et de fournir des recommandations au FORPI. Trois ateliers indépendants ont été ainsi organisés avec la participation de 44 panélistes représentant des régions, des désignations et des fonctions professionnelles diverses et qui avaient une connaissance étendue du bassin de la population cible, des matériaux de test et des méthodes d'établissement de normes. Les notes de passage recommandées sont le résultat du travail assidu des panélistes pour accroître la précision tout en minimisant les erreurs potentielles. Le consensus sur les notes de passage recommandées s'appuie sur plusieurs séries d'exercices de normalisation impliquant plusieurs méthodes de triangulation. Les panélistes ont soigneusement examiné la marge d'erreurs potentielles liées aux tests eux-mêmes et aux évaluations.

« Dans l'ensemble, les notes de passage actualisées pour les compétences linguistiques sont scientifiquement défendables et correspondent mieux aux exigences linguistiques requises pour une pratique infirmière sécuritaire, conforme à l'éthique et efficace au niveau de recrutement », a commenté Ryan Shymko, président du Comité directeur sur les compétences linguistiques et infirmier-conseil/registraire adjointe de l'Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques du Manitoba.

Sur la base de la rigueur de la recherche, le FORPI a approuvé à l'unanimité la mise à jour des notes de passage pour les tests actuellement agréés, à savoir le Canadian English Language Benchmark Assessment for Nurses (CELBAN), l'International English Language Testing System (IELTS Academic) et le Test d'Évaluation de Français (TEF Canada). La mise à jour des notes de passage prend effet immédiatement. Les organismes de réglementation des soins infirmiers de tout le pays mettront en place les politiques nécessaires à la mise en œuvre dans leurs territoires de compétence

« Plusieurs différences importantes subsistent entre les notes de passage actualisées de 2022 et celles de 2011, notamment au chapitre des trois tests de compréhension orale et des révisions apportées au test

## News Release

d'écriture IELTS Academic », a signalé Ryan Shymko. Les notes de passage actualisées de 2022 peuvent être consultées [ici](#).

Une autre annonce concernant les résultats de la recherche actuelle sur les approches alternatives d'évaluation des compétences linguistiques sera faite au début du printemps 2023.

### Citations

“L'OIIM s'est engagé dans un processus de révisions et des mises à jour approfondies afin de rationaliser nos processus d'inscription et de simplifier la manière dont les candidats et les candidates peuvent démontrer qu'ils rencontrent les exigences en matière de compétences linguistique pour une pratique sûre des soins infirmiers autorisés” a noté Deb Elias, directrice général et registraire. “Cette annonce s'appuie sur le travail que nous avons accompli jusqu'à présent et nous allons mettre en œuvre ces nouvelles notes de passage à compter d'aujourd'hui.”

“L'OIIAM souligne l'importance de cette annonce” a déclaré Jennifer Breton, directrice générale. “L'Ordre mettra immédiatement en œuvre les nouvelles notes de passage dans le cadre d'un effort plus vaste visant à simplifier le processus d'inscription pour ceux qui souhaitent entrer dans la main-d'œuvre infirmière auxiliaire autorisée du Manitoba.

### Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec:

Martin Lussier

Directeur des communications

L'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba

204.789.0662

[mlussier@crnm.mb.ca](mailto:mlussier@crnm.mb.ca)